

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien réparateur de motocycles

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	1/40

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	17
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	35
Glossaire du REAC	37

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	3/40

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre de « Mécanicien Réparateur de Cycles et Motocycles », a été créé par arrêté de spécialité le 22 décembre 2003, paru au Journal Officiel le 6 janvier 2004.

En 2013, le titre est reconduit par l'arrêté du 22 octobre 2013. Pour le réexamen de 2014, le titre passe de 4 à 3 activités, reconduit pour une durée de 5 ans, par l'arrêté du 15 mai 2014, il est prorogé pour une durée de deux ans par l'arrêté du 10 mai 2019.

En 2021, le titre change son intitulé en Mécanicien réparateur de motocycles, les compétences sont réduites à neuf. Le titre est reconduit pour une durée de trois ans par l'arrêté du 31 août 2021, paru au JO du 23 septembre 2021.

Pour son réexamen de 2023, les activités et les compétences sont réorganisées et revues à l'aune de la prise en compte du handicap, des transitions énergétique, numérique et des besoins exprimés par les professionnels.

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'examen du titre professionnel est réalisé à partir des études des observatoires et instituts (OBSA, Xerfi, Kantar TNS) et de l'analyse :

- du parc roulant de véhicules cyclomoteurs, motocyclettes légères et motocyclettes ;
- de l'offre de véhicules sur le marché français ;
- des méthodes de réparation d'un éditeur technique ;
- de 779 offres d'emplois d'avril 2023 à octobre 2023 ;
- du placement des titrés 2021 Mécanicien réparateur de motocycles ;

et des échanges avec l'OPCO mobilité et les tenants de l'emploi de mécanicien réparateur de motocycles. Ces éléments confirment :

- l'existence d'offres de niveau 3 présentes à hauteur de 62 % des offres analysées ;
- une offre de scooter électrique qui s'étoffe essentiellement sur les motorisations de moins de 60 V ;
- l'impact du contrôle technique pour tous les véhicules de catégorie L.

Ces évolutions impactent l'ordre des activités et le contenu de quatre des neuf compétences. La prise en compte du handicap, des évolutions techniques, réglementaires et les besoins exprimés par les professionnels sont au centre de l'actualisation des activités et des compétences et de leurs modalités d'évaluation.

Liste des activités

Ancien TP : Mécanicien réparateur de motocycles

Activités :

- Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
- Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
- Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Nouveau TP : Mécanicien réparateur de motocycles

Activités :

- Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
- Réparer le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	5/40

- Réparer les motorisations thermiques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motos

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	6/40

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles	1	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
		2	Entretien des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		3	Réparer les assemblages mécaniques
2	Réparer le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	4	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		5	Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		6	Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
3	Réparer les motorisations thermiques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	7	Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		8	Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		9	Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	8/40

FICHE EMPLOI TYPE

Mécanicien réparateur de motocycles

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le mécanicien réparateur de motocycles, sous l'autorité d'un responsable, réalise la maintenance et la réparation des véhicules de types réglementaires « cyclomoteur », « motocyclette légère » et « motocyclette », afin de livrer au client un véhicule conforme aux spécifications techniques et réglementaires pour son usage privé ou son exploitation commerciale.

Il réalise :

- la prise en charge et la préparation des véhicules par le nettoyage, la réalisation des opérations d'entretien par le remplacement des fluides et des pièces d'usure et le contrôle des organes et des systèmes, dans le cadre du plan de maintenance établi par le constructeur du véhicule ;
- la mise en conformité du freinage, de la liaison au sol, de la direction et des équipements de sécurité dans le cadre des prescriptions du constructeur, des règlements et des visites techniques ;
- la réparation du groupe motopropulseur thermique par le remplacement, des périphériques du moteur, du moteur et de la transmission.

Les qualités principales attendues sont la polyvalence, le sens du relationnel, l'organisation et la minutie. Les contacts avec le public étant courants, une posture adaptée à chaque situation est nécessaire, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française.

Selon l'entreprise dans laquelle il exerce, il exploite une documentation issue du constructeur du véhicule ou d'un éditeur technique. Il met en œuvre les méthodes et outillages préconisés par le constructeur ou ceux d'un équipementier.

Pour le contrôle des fonctions électroniques embarquées, il utilise une interface numérique.

Il bénéficie des formations techniques du constructeur ou de la formation continue d'un organisme indépendant. Il respecte les réglementations en vigueur pour le véhicule et l'exercice de l'emploi. Le chef d'établissement lui délivre les habilitations nécessaires.

Placé sous la responsabilité du chef d'atelier voire du chef d'entreprise, le mécanicien réparateur de motocycles intervient sur des vérifications de conformité, des remplacements et des réparations définis par un ordre de réparation. Cet emploi s'exerce en atelier, il ne nécessite pas de mobilité géographique particulière.

Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou à un appareil, à accroupie face au véhicule. La manipulation d'équipements de levage et de manutention pour des charges lourdes est courante. La manipulation de pièces délicates ou en aveugle demande de la dextérité. Les horaires de travail sont réguliers, mais tributaires des prestations à la clientèle qui entraînent parfois des dépassements d'horaires. En fonction des tâches réalisées, l'environnement peut être bruyant pour de courtes durées.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les réseaux de distribution des marques et d'accessoires de motocycles,
- les réseaux indépendants de réparation des motocycles,
- les loueurs de véhicules.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Mécanicien moto

Mécanicien motocycles

Mécanicien réparateur de motocycles

Réglementation d'activités (le cas échéant)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	9/40

Déplacements des véhicules : permis A.

Travaux sur les véhicules ayant une source d'énergie électrique avec une tension supérieure à 60 V en courant continu ou avec des batteries dont la capacité totale est supérieure à 180 Ah : habilitation conformément à la norme NF C 18-550.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Réparer les assemblages mécaniques

2. Réparer le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

3. Réparer les motorisations thermiques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Compétences transversales de l'emploi

Organiser ses actions

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les environnements numériques

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Convention collective n° 3034 des Services de l'automobile

Code(s) NSF :

252r--Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers

Fiche(s) Rome de rattachement

I1607 Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	10/40

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le responsable confie au mécanicien un véhicule de type cyclomoteur, scooter ou motocycle et un ordre de réparation renseigné avec les opérations à réaliser. À partir de cet ordre de réparation, le mécanicien effectue la prise en charge du véhicule. Il réalise la visite de sécurité et le précontrôle technique. Il prépare le véhicule pour sa livraison. Il réalise les interventions périodiques conformément au plan d'entretien. Pour garantir le fonctionnement et la conformité du véhicule, il remplace les éléments consommables et les pièces selon les indications du livret d'entretien et leurs taux d'usure. Sous couvert de son responsable, il répare les fixations et les liaisons mécaniques vissées ou rivetées défectueuses détectées pendant les opérations de maintenance des véhicules.

Ses actions principales sont de consulter l'ordre de réparation, planifier les opérations à réaliser, prendre en charge le véhicule, détecter les anomalies majeures avant l'intervention, vérifier la disponibilité des pièces, des consommables, des équipements et de la documentation, déplacer le véhicule sur le poste de travail et réaliser les travaux dans les temps impartis.

À l'issue des travaux il en contrôle la conformité, il renseigne l'ordre de réparation en indiquant les éléments de gestion d'atelier et les anomalies constatées. Il prépare à la livraison le véhicule, le livre le cas échéant au responsable ou au client.

La communication verbale et non verbale est adaptée à chaque situation, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française.

Il range, nettoie le poste de travail et trie les déchets. Le professionnel prend en compte l'environnement de travail pour la sécurité de l'ensemble des personnes et des biens.

Cette activité est réalisée en atelier au sein d'une équipe où des moyens collectifs sont partagés. Certains travaux peuvent être réalisés avec l'aide d'un autre mécanicien. Pour cette activité il exploite les modes opératoires, les outillages et les équipements mis à sa disposition.

Dans les ateliers de la marque, l'activité fait appel au respect des procédures, à l'utilisation des outils préconisés et aux formations spécifiques.

Dans les ateliers autres que ceux de la marque l'activité fait appel aux connaissances de l'équipe, de tiers et à l'utilisation d'outils et de documentation d'équipementiers.

Le mécanicien est en relation avec :

- le chef d'atelier ou le chef d'équipe à qui il rend compte du travail réalisé et fournit les éléments de facturation et de gestion ;
- les collègues de travail avec lesquels il collabore à la réalisation de l'activité et partage l'espace de travail et les équipements ;
- le service des pièces de rechange auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins ;
- les clients à qui il donne les conseils d'usage, d'entretien, de réparation et de sécurité et pour lesquels il effectue des réglages d'adaptation à la morphologie.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Déplacements des véhicules : permis A.

Travaux sur les véhicules ayant une source d'énergie électrique avec une tension supérieure à 60 V en courant continu ou avec des batteries dont la capacité totale est supérieure à 180 Ah : habilitation conformément à la norme NF C 18-550.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	11/40

Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
Réparer les assemblages mécaniques

Compétences transversales de l'activité type

Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	12/40

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Réparer le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir d'un véhicule pris en charge avec son ordre de réparation, le mécanicien, réalise les opérations de vérification et de contrôles. Il répare les mécanismes, les commandes mécaniques, électriques, électroniques et hydrauliques des systèmes de freinage, de suspension, de direction et des équipements de sécurité.

Ses actions principales sont de consulter l'ordre de réparation, planifier les opérations à réaliser, contrôler le véhicule, détecter les anomalies majeures avant l'intervention, vérifier la disponibilité des pièces, des consommables, des équipements et de la documentation, déplacer le véhicule sur le poste de travail et réaliser les travaux dans les temps impartis.

À l'issue des travaux il en contrôle la conformité, il renseigne l'ordre de réparation en indiquant les éléments de gestion d'atelier et les anomalies constatées. Il prépare à la livraison le véhicule, le restitue au responsable ou au client.

La communication verbale et non verbale est adaptée à chaque situation, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française.

Il range, nettoie le poste de travail et trie les déchets issus des opérations. Le professionnel prend en compte l'environnement de travail pour la sécurité de l'ensemble des personnes et des biens.

Cette activité est réalisée en atelier au sein d'une équipe où des moyens collectifs sont partagés. Certains travaux peuvent être réalisés avec l'aide d'un autre mécanicien. Pour cette activité il exploite les modes opératoires, les outillages et les équipements mis à sa disposition.

Dans les ateliers de la marque, l'activité fait appel au respect des procédures, à l'utilisation des outils préconisés et aux formations spécifiques.

Dans les ateliers autres que ceux de la marque l'activité fait appel aux connaissances de l'équipe, de tiers et à l'utilisation d'outils et de documentation d'équipementiers.

Le mécanicien est en relation avec :

- le chef d'atelier ou le chef d'équipe à qui il rend compte du travail réalisé et fournit les éléments de facturation et de gestion ;
- les collègues de travail avec lesquels il collabore à la réalisation de l'activité et partage l'espace de travail et les équipements ;
- le service des pièces de rechange auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins ;
- les clients à qui il donne les conseils d'usage et de sécurité.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Déplacements des véhicules : permis A.

Travaux sur les véhicules ayant une source d'énergie électrique avec une tension supérieure à 60 V en courant continu ou avec des batteries dont la capacité totale est supérieure à 180 Ah : habilitation conformément à la norme NF C 18-550.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	13/40

Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	14/40

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Réparer les motorisations thermiques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir d'un diagnostic établi, d'un ordre de réparation et d'un véhicule pris en charge, le mécanicien effectue les opérations de réparations courantes de la motorisation et de la transmission du véhicule. Il identifie les anomalies puis répare ou remplace, les périphériques de la motorisation thermique, les moteurs thermiques et la transmission.

Ses actions principales sont de consulter l'ordre de réparation, planifier les opérations à réaliser, identifier les anomalies majeures avant l'intervention, vérifier la disponibilité des pièces, des consommables, des équipements et de la documentation, déplacer le véhicule sur le poste de travail et réaliser les travaux dans les temps impartis.

À l'issue des travaux il en contrôle la conformité, il renseigne l'ordre de réparation en indiquant les éléments de facturation et les anomalies constatées. Il rend compte de ses interventions au responsable ou le cas échéant au client.

La communication verbale et non verbale est adaptée à chaque situation, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française.

Il range, nettoie le poste de travail et trie les déchets. Le professionnel prend en compte l'environnement de travail pour la sécurité de l'ensemble des personnes et des biens.

Cette activité est réalisée en atelier au sein d'une équipe où des moyens collectifs sont partagés. Certains travaux peuvent être réalisés avec l'aide d'un autre mécanicien. Pour cette activité il exploite les modes opératoires, les outillages et les équipements mis à sa disposition. Les opérations qui font appel à l'usinage de certains des composants du moteur sont sous-traitées à des entreprises de la reconstruction de moteur et d'organes.

Dans les ateliers de la marque, l'activité fait appel au respect des procédures, à l'utilisation des outils préconisés et aux formations spécifiques.

Dans les ateliers multimarques, l'activité fait appel aux connaissances de l'équipe, de tiers et à l'utilisation d'outils d'équipementiers, une partie des tâches de l'activité sont parfois sous-traitées aux ateliers de la marque.

Le mécanicien est en relation avec :

- le chef d'atelier ou le chef d'équipe à qui il rend compte du travail réalisé et fournit les éléments de facturation et de gestion ;
- les collègues de travail avec lesquels il collabore à la réalisation de l'activité et partage l'espace de travail et les équipements ;
- le service des pièces de rechange auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins ;
- les clients à qui il donne les conseils d'usage et de sécurité.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Déplacements des véhicules : permis A.

Travaux sur les véhicules ayant une source d'énergie électrique avec une tension supérieure à 60 V en courant continu ou avec des batteries dont la capacité totale est supérieure à 180 Ah : habilitation conformément à la norme NF C 18-550.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	15/40

Compétences transversales de l'activité type

Organiser ses actions

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	16/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de réparation, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réaliser les opérations de prise en charge, de préparation et de livraison.

Consulter la fiche de travaux et la documentation technique. Identifier les véhicules électriques, vérifier l'adéquation entre l'habilitation personnel averti et les travaux à réaliser. Planifier les opérations à réaliser. Nettoyer le véhicule et réaliser la visite de sécurité et le précontrôle technique. Consigner toutes les anomalies sur la fiche de travaux. Compléter la fiche de travaux avec les éléments de facturation et rendre compte au responsable. Communiquer les recommandations de sécurité et d'usage, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient en atelier sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarque, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier.

Le mécanicien est habilité par le responsable de l'entreprise selon les niveaux requis par la norme NF C 18-550 pour réaliser les travaux demandés. Il planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs.

Les contacts avec les personnes étant courants, une posture adaptée à chaque situation est nécessaire, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française.

Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Le véhicule, sa documentation et les opérations à réaliser sont identifiés et organisés.

Le véhicule électrique est identifié ainsi que le niveau d'habilitation requis pour réaliser les travaux.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

Les éléments de facturation et les anomalies détectées sont consignés sur l'ordre de réparation.

Les recommandations de sécurité et d'usage sont communiquées en les adaptant à chaque situation.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier, protéger, nettoyer et déplacer un véhicule.

Identifier un véhicule électrique et les niveaux d'habilitation requis pour les travaux à réaliser.

Contrôler visuellement la liaison au sol, la signalisation, la visibilité, l'éclairage, les carénages et les protections thermiques.

Contrôler le fonctionnement des commandes du poste de pilotage, des leviers au pied et la béquille de stationnement.

Contrôler et ajuster la pression des pneumatiques.

Régler les commandes du véhicule à la morphologie du pilote.

Appliquer le serrage contrôlé.

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	17/40

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.
Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.
Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.
Formuler des demandes d'approvisionnement.
Rendre compte oralement à son responsable.
Rendre compte oralement à un client des travaux à réaliser sur son véhicule.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Formuler des conseils de sécurité et d'usage à un client
Communiquer en adaptant sa posture de communication verbale et non verbale avec un client pour régler le véhicule et ses accessoires à sa morphologie.

Connaissance des obligations du réparateur.
Connaissance de l'habilitation électrique véhicule selon NF C18-550
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des adaptations utiles aux personnes en situation de handicap.
Connaissance de l'identification d'un véhicule.
Connaissance des éléments et organes constituant un véhicule.
Connaissance du nettoyage des véhicules.
Connaissance des motorisations des véhicules.
Connaissance des transmissions des véhicules
Connaissance des systèmes de signalisation et de visibilité.
Connaissance des accessoires de protection, de portage et d'adaptation à la morphologie.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	18/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un véhicule pris en charge avec son ordre de réparation, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réaliser l'entretien périodique du véhicule. Lire les codes de défauts des systèmes embarqués. Vidanger le moteur à 4 temps et le cas échéant le circuit de refroidissement, remplacer les filtres, les bougies, faire les niveaux. Remplacer ou réparer les pneumatiques, vérifier le voile, le saut et le centrage des roues. Remplacer les pièces de friction du freinage et le liquide de frein. Vidanger l'huile de transmission, nettoyer et lubrifier la chaîne de transmission. Régler les commandes du poste de conduite. Remplacer les pièces d'usure de la signalisation et de l'éclairage, régler les projecteurs. Consigner les éléments de facturation des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur l'ordre de réparation, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur l'ordre de réparation. Il intervient en atelier sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles. Il est habilité par le responsable d'entreprise selon les niveaux requis par la norme NF C 18-550 pour réaliser les travaux demandés. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarque, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il effectue les opérations sur roues avec des démonte-pneus ou une machine démonte-pneu et une équilibreuse de roue.

Les contacts avec les personnes étant courants, une posture adaptée à chaque situation est nécessaire, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française.

Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

L'entretien du groupe moteur-transmission est réalisé, les filtres sont remplacés et les niveaux sont faits, la transmission finale est nettoyée et lubrifiée.

Le voile de jante, la monte, l'état et la pression des pneumatiques de roue sont conformes aux prescriptions du constructeur.

Les garnitures de frein, disques et tambours ont une épaisseur conforme aux prescriptions du constructeur.

Les dispositifs de signalisation et d'éclairage fonctionnent, le projecteur est réglé.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la posture et le langage sont adaptés à chaque situation.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Protéger un véhicule, mettre en œuvre les moyens de levage et de manutention.

Echanger ou réparer un pneu.

Vidanger, remplir et mettre à niveaux.

Remplacer la filtration et les bougies.

Nettoyer le refroidissement par air.

Vidanger, remplir, purger et mettre à niveaux les circuits de refroidissement.

Remplacer les plaquettes de frein, le liquide de frein et régler les commandes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	19/40

Contrôler les canalisations souples et rigides de frein et de carburant.
Vérifier et régler les commandes du poste de conduite et au pied.
Contrôler la signalisation, la visibilité et l'éclairage, remplacer les lampes et régler les projecteurs.
Vérifier le circuit de charge et remplacer une batterie.
Appliquer le serrage contrôlé.
Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.
Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.
Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.
Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Adapter sa communication verbale et non verbale à toutes les spécificités des personnes, en incluant les situations de handicap et de communication.
Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.
Formuler des demandes d'approvisionnement.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Rendre compte oralement à son responsable.
Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des adaptations utiles aux personnes en situation de handicap.
Connaissance des pneumatiques.
Connaissance de la lubrification et du refroidissement.
Connaissance de la filtration.
Connaissance des systèmes d'alimentation en carburant.
Connaissance des systèmes d'échappement.
Connaissance du freinage à commande hydraulique ou mécanique.
Connaissance de la norme NF C 18-550.
Connaissance de la batterie et du circuit de charge.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	20/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Réparer les assemblages mécaniques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de réparation, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, analyser un défaut de taraudage de logement de bougie, de bouchon de vidange, de niveau, d'assemblage de pièces mécaniques, de la fixation d'élément de carénage, de protection thermique ou de pare-brise. Rendre compte au responsable si la réparation présente un risque pour la sécurité des personnes et des biens. En fonction de la nature du défaut, sélectionner, organiser et réaliser les opérations de mesure, d'extraction, de restauration, d'usinage, de pose de filet rapporté de bague ou de remplacement. Vérifier l'intégrité mécanique des éléments réparés. Compléter l'ordre de réparation et rendre compte au responsable, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et aux attendus du client.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous l'autorité de son responsable, il intervient en atelier dans le cadre de l'entretien courant et de la réparation des organes mécaniques des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles. Il découpe à la scie, à la tronçonneuse. Il assemble par vissage ou rivetage. Il restaure les filets avec, une jauge à filet un filon, des filières. Il répare les taraudages avec des filets rapportés, des bagues. Il mesure avec un réglét, un pied à coulisse, une jauge de profondeur, une jauge à filet.

Critères de performance

Les dimensions et caractéristiques de l'assemblage sont relevées et mesurées avec les instruments adaptés.
Les coupes, perçages et ajustages ont la précision requise et l'outillage employé est adapté.
La méthode de réparation préserve les qualités mécaniques des pièces.
Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.
L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, les anomalies engageant la sécurité des biens et des personnes sont signalées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mesurer un élément.
Assembler des éléments par vis, rivets.
Réparer un filetage.
Réparer un taraudage.
Réparer un assemblage par rivet.
Extraire une vis ou un goujon.
Appliquer le serrage contrôlé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.
Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.
Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.
Formuler des demandes d'approvisionnement.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Rendre compte oralement à son responsable.

Connaissance des outils de mesure et de leur utilisation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	21/40

Connaissance de la chauffe et de son utilisation.
Connaissance des outils de traçage, coupe, perçage et de leur utilisation.
Connaissance des moyens et des méthodes de réparation des filets et des taraudages.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	22/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un véhicule pris en charge avec son ordre de réparation, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réparer la liaison au sol, la suspension et la direction par remplacement des bagues et roulements du bras oscillant, du pivot et des roues. Réparer le poste de conduite par le remplacement et le réglage des commandes. Réviser et régler la fourche. Réparer une roue rayonnée par remplacement et réglage de la tension des rayons. Vérifier la conformité des réparations. Consigner les éléments de gestion des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur l'ordre de réparation, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur l'ordre de réparation. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable.

Les réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les pièces défectueuses. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarque, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il remplace les roulements, axes, paliers avec extracteur, presse, chalumeau. Il utilise des moyens de levage pour la dépose et pose des organes. Il contrôle les alignements avec un aligneur.

Il vérifie l'absence de défaut avec une interface de diagnostic. Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Les bagues et roulements ne présentent ni jeu excessif ni grippage.

Le voile, le saut et la tension des rayons de la roue rayonnée sont mesurés.

Les commandes du poste de conduite sont fonctionnelles.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler et dévoiler une roue rayonnée.

Remplacer les roulements de moyeux.

Reconditionner et régler une suspension.

Remplacer un amortisseur.

Remplacer les roulements de direction.

Contrôler la géométrie du cadre.

Contrôler l'alignement des roues.

Appliquer le serrage contrôlé.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	23/40

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule en adaptant sa communication verbale et non verbale.

Connaissance du dévoilage des roues rayonnées.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des différents types de suspension.

Connaissance des techniques de démontage, de reconditionnement et de remontage de moyeux.

Connaissance des techniques de démontage, de reconditionnement et de remontage de suspensions.

Connaissance des précautions liées à l'utilisation de presse, d'extracteur et d'outils de compression.

Connaissance du serrage contrôlé.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	24/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un véhicule pris en charge avec son ordre de réparation, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, lire les codes défauts en mémoire des calculateurs. Réparer les commandes et les actionneurs hydrauliques des freins par révision ou remplacement. Réparer les commandes par câble par remplacement. Réparer par remplacement des capteurs et du bloc électrohydraulique, les systèmes anti-blocage des roues et de répartition électronique du freinage. Consigner les éléments de facturation sur l'ordre de réparation, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur l'ordre de réparation. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable.

Les réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les pièces défectueuses. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarque, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il remplace les émetteurs et récepteurs hydrauliques de freinage avec un dispositif de remplissage et de purge.

Il vérifie l'absence de défaut avec une interface de diagnostic. Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Les commandes par câble sont fonctionnelles et réglées.

Le système d'antiblocage des roues et de répartition électronique du freinage est exempt de défaut mémorisé.

Les commandes et les récepteurs hydrauliques sont fonctionnels, étanches et exempts d'air.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler et remplacer les éléments des freins à disque.

Contrôler et remplacer les éléments des freins à tambour.

Réviser un étrier de frein.

Réviser un maître-cylindre.

Remplacer les éléments des commandes de frein mécaniques.

Remplacer les éléments des commandes de frein hydrauliques.

Contrôler et remplacer le bloc électrohydraulique et les capteurs de l'antiblocage des roues et de la répartition électronique du freinage.

Appliquer le serrage contrôlé.

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	25/40

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule, en adaptant sa communication verbale et non verbale.

Connaissance de la réglementation du freinage.

Connaissance de la loi de Pascal.

Connaissance des freins à disque et de leurs caractéristiques.

Connaissance des freins à tambour et de leurs caractéristiques.

Connaissance du freinage hydraulique et des commandes.

Connaissance de l'anti-blocage des roues et de la répartition électronique du freinage.

Connaissance du serrage contrôlé.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	26/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un véhicule pris en charge avec son ordre de réparation et de la documentation technique, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réparer les systèmes de signalisation et de visibilité. Identifier sur le schéma issu de la documentation technique les appareils et les liaisons électriques. Identifier les valeurs de tension ou de résistance anormales. Indiquer les appareils ou les liaisons électriques comportant des anomalies. Réaliser les remplacements, réglages et réparations de liaisons électriques. Consigner les éléments de facturation des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur la fiche de travaux, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur l'ordre de réparation. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable.

La localisation des appareils et des liaisons électriques se fait sur schéma. Les mesures effectuées sont directes, les mesures indirectes sont réalisées par un technicien. Les pannes qu'il doit identifier sont simples. Les pannes en cascade ou intermittentes sont diagnostiquées par un technicien. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarque, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs.

Il vérifie l'absence de défaut avec une interface de diagnostic. Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Les appareils et les liaisons électriques sont correctement identifiés.

Les valeurs, les appareils et les liaisons électriques non conformes sont indiqués

Les systèmes de signalisation et de visibilité sont fonctionnels.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler, réparer les liaisons électriques et remplacer les indicateurs de position, de stop et de direction.

Contrôler, réparer les liaisons électriques, remplacer et régler les projecteurs lumineux.

Contrôler, réparer les liaisons électriques et remplacer l'avertisseur sonore.

Appliquer le serrage contrôlé.

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	27/40

Formuler des demandes d'approvisionnement.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Rendre compte oralement à son responsable.
Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule, en adaptant sa communication verbale et non verbale.

Connaissance de la norme NF C 18-550.
Connaissance des circuits électriques, de la lecture de schéma et des risques électriques.
Connaissance de la réglementation des systèmes de signalisation et visibilité.
Connaissance du fonctionnement des témoins et des indicateurs de planche de bord.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	28/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un véhicule pris en charge avec son ordre de réparation, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, lire les codes de défauts des systèmes embarqués. Identifier sur les schémas, les circuits électriques, les liaisons, les composants. Identifier, par la mesure directe des valeurs électriques, les liaisons et les composants défectueux. Réparer les systèmes de charge, de démarrage, d'allumage commandé et de refroidissement. Réparer les systèmes d'alimentation en carburant et de dépollution par remplacement de capteurs et d'actionneurs. Reconditionner, synchroniser et régler une rampe de boîtiers papillons. Vérifier la conformité des réparations. Consigner les éléments de gestion des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur l'ordre de réparation, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable. Il est habilité par le responsable de l'entreprise, selon les niveaux requis par la norme NF C 18-550 pour réaliser les travaux demandés. Il intervient en atelier dans le cadre de réparations ponctuelles sur les moteurs et leurs périphériques. Ces réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les éléments défectueux ou usés. Il utilise des manomètres pour contrôler les pressions du circuit de carburant. Il répare les faisceaux électriques avec un fer à souder ou une pince à sertir, il contrôle avec un multimètre et une pince ampèremétrique. Il utilise une interface de diagnostic pour le contrôle des capteurs, des actionneurs, des paramètres du moteur à injection de carburant. Il utilise des manomètres ou un banc de synchronisation pour les rampes de boîtiers papillons. Il limite son intervention aux opérations sur moteurs pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Les codes de défauts mémorisés sont lus.
Les composants et les liaisons des circuits électriques défectueux sont identifiés.
Les systèmes de refroidissement, de démarrage, de charge et d'allumage commandé sont fonctionnels.
Les émissions respectent les normes environnementales en vigueur.
Les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.
L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.
Contrôler et remplacer les éléments des circuits d'alimentation en carburant, en air, de gestion du moteur et de dépollution.
Contrôler et remplacer les éléments du circuit de refroidissement.
Contrôler et réparer le circuit de charge et de démarrage.
Contrôler et réparer le circuit d'allumage.
Contrôler et réparer un faisceau électrique et ses terminaisons.
Appliquer le serrage contrôlé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	29/40

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance des techniques de la mesure des capteurs.

Connaissance des précautions liées aux interventions sur le groupe motopropulseur.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des systèmes d'alimentation et gestion.

Connaissance de la réglementation des émissions gazeuses polluantes.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités du post-traitement des gaz d'échappement.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des équipements électriques.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des circuits de refroidissement.

Connaissance des caractéristiques des équipements électriques des circuits de démarrage et de charge.

Connaissance du serrage contrôlé.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	30/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un véhicule pris en charge avec son ordre de réparation, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réparer les moteurs thermiques. Contrôler l'usure et l'étanchéité du moteur thermique, remplacer les pièces de l'attelage mobile, du graissage, remplacer et régler les éléments de la distribution des moteurs à 4 temps. Vérifier la conformité des réparations. Consigner les éléments de facturation sur l'ordre de réparation, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable. Il est habilité par le responsable de l'entreprise selon les niveaux requis par la norme NF C 18-550 pour réaliser les travaux demandés. Il intervient en atelier dans le cadre de réparations ponctuelles sur les motorisations thermiques. Ces réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les éléments défectueux ou usés. En atelier de marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarque, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il contrôle l'état des pièces avec une règle de mécanicien, un jeu de cales, une jauge de profondeur, un comparateur, des micromètres, un marbre de mécanicien. Il utilise des moyens de levage et de manutention pour la dépose et pose des organes. Il limite son intervention aux opérations sur moteurs pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Les étanchéités et les pressions du moteur sont conformes aux valeurs prescrites par le constructeur.
Les mesures des pièces du moteur sont réalisées et les pièces non conformes sont détectées.
Les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.
L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Déposer et désassembler un moteur.
Contrôler et rétablir l'étanchéité du cylindre, du bloc-cylindre et des carters d'un moteur à 2 temps.
Contrôler et remplacer les éléments de l'attelage mobile des moteurs à 2 temps et à 4 temps.
Contrôler et remplacer les éléments de la distribution des moteurs à 4 temps.
Réassembler et mettre en service un moteur à 2 temps ou à 4 temps.
Régler les éléments de la distribution d'un moteur à 4 temps.
Appliquer le serrage contrôlé.
Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.
Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.
Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.
Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	31/40

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.
Formuler des demandes d'approvisionnement.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Rendre compte oralement à son responsable.
Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance de la norme NF C 18-550.
Connaissance des circuits électriques, de la lecture de schéma et des risques électriques.
Connaissance des caractéristiques techniques et les spécificités des moteurs.
Connaissance des techniques de la mesure dimensionnelle appliquées aux moteurs thermiques.
Connaissance des caractéristiques de la distribution de la culasse et de l'attelage mobile des moteurs thermiques.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	32/40

Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un véhicule pris en charge avec un ordre de réparation, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réparer la transmission. Lire les mémoires des calculateurs, réparer par remplacement et régler les embrayages centrifuges et à pression. Réparer les boîtes de vitesses séquentielles. Réparer la transmission à variation continue par remplacement de pièces. Réparer les transmissions finales par chaîne, courroie et arbre. Vérifier la conformité des réparations. Consigner les éléments de facturation sur l'ordre de réparation, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur l'ordre de réparation. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable.

Il intervient en atelier dans le cadre de réparations ponctuelles sur les moteurs et leurs périphériques. Il procède à tous les réglages nécessaires. Ces réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les éléments défectueux ou usés. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarque, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il contrôle l'état des pièces avec une règle de mécanicien, un jeu de cales, une jauge de profondeur, un comparateur, des micromètres, un marbre de mécanicien. Il restaure les filets avec, une jauge à filet, un filon, des filières. Il répare les taraudages avec des filets rapportés, des bagues. Il utilise des moyens de levage et de manutention pour la dépose et pose des organes. Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

La boîte de vitesses est étanche.

Les rapports de la transmission passent et l'embrayage accroche sans saccade.

La chaîne, ou la courroie crantée de transmission est alignée, son pas et sa longueur sont conformes aux prescriptions du constructeur.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler et remplacer la courroie d'une transmission à variation continue.

Contrôler et remplacer les galets d'une transmission à variation continue.

Remplacer un embrayage et sa commande mécanique ou hydraulique.

Contrôler et remplacer les éléments d'une boîte de vitesses séquentielle.

Contrôler et remplacer un shifter.

Contrôler et remplacer une transmission finale par chaîne.

Contrôler une transmission acatène.

Appliquer le serrage contrôlé.

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	33/40

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des embrayages.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des commandes d'embrayage.

Connaissance des méthodes de démontage, de contrôle et de réglages des embrayages et des commandes.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités de la transmission à variation continue.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des boîtes de vitesse séquentielles.

Connaissance des méthodes de démontage, de contrôle et de réparation de la transmission à variation continue.

Connaissance des méthodes de démontage, de contrôle et de remplacement de la boîte de vitesse séquentielle.

Connaissance des méthodes de démontage, de contrôle et de remplacement de la transmission finale par chaîne ou acatène.

Connaissance du serrage contrôlé.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	34/40

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Organiser ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de réparation renseigné, analyser les opérations à réaliser, établir les moyens nécessaires à la réalisation des travaux, réserver les moyens collectifs et postes de travail, commander les pièces et ingrédients non disponibles, planifier la réalisation des opérations parmi celles en cours, alerter le responsable pour tout dépassement des délais prévus, afin d'éviter les immobilisations inutiles sur poste de travail et livrer dans le véhicule dans les délais.

Critères de performance

Le véhicule, sa documentation et les opérations à réaliser sont identifiés et organisés.
Les coupes, perçages et ajustages sont ordonnancés, ont la précision requise et l'outillage employé est adapté.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'opérations d'entretien ou de réparation à réaliser sur un véhicule, identifier pour chaque opération à réaliser les règles d'hygiène et de sécurité et les équipements de protection adaptés, porter les équipements de protection, appliquer les règles de sécurité pour la manutention, l'utilisation des équipements et des outillages, évacuer les fumées et gaz d'échappement, appliquer les consignes de tri, de recyclage et de stockage des déchets, assurer la propreté du poste de travail, afin d'assurer sa protection et celles des personnes sur le poste de travail.

Critères de performance

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.
Les dimensions et caractéristiques de l'assemblage sont relevées et mesurées avec les instruments adaptés.
Les éléments de facturation et les anomalies détectées sont consignés sur l'ordre de réparation.
Les émissions respectent les normes environnementales en vigueur.
La chaîne, ou la courroie crantée de transmission est alignée, son pas et sa longueur sont conformes aux prescriptions du constructeur.

Mobiliser les environnements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'opérations d'entretien ou de réparation à réaliser sur un véhicule, utiliser un ordinateur portable équipé d'une interface de dialogue avec ou sans liaison filaire, établir et vérifier la liaison entre l'interface et l'ordinateur. Raccorder l'interface de dialogue sur la prise du véhicule, afin d'identifier le véhicule, interroger les autodiagnostic du véhicule, consulter les données de maintenance et de réparation, activer les modes maintenance pendant une intervention, réinitialiser les indicateurs de maintenance et de défauts du véhicule.

Critères de performance

Le véhicule, sa documentation et les opérations à réaliser sont identifiées et organisées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	35/40

Les codes de défauts mémorisés sont lus.

Le système d'antiblocage des roues et de répartition électronique du freinage est exempt de défaut mémorisé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	36/40

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	37/40

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	12	31/07/2024	31/07/2024	38/40

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien réparateur de motocycles

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	1/30

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Mécanicien réparateur de motocycles

Sigle du titre professionnel : MRM

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 252r - Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers-

Code(s) ROME : I1607

Formacode : 23635

Date de l'arrêté : 16/07/2024

Date de parution au JO de l'arrêté : 31/07/2024

Date d'effet de l'arrêté : 24/11/2024

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel MRM

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	3/30

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles Réparer les assemblages mécaniques Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	09 h 45 min	La mise en situation professionnelle est composée de deux temps. Le premier en présence de surveillant le candidat réalise : <ul style="list-style-type: none"> • une étude de cas pour une durée de 3 h ; • des opérations sur roue, moteur, transmission et équipement de freinage pour une durée de 3 h 15 min. Le second en présence du jury dans l'ordre fixé par lui, à partir des consignes et des documents qui lui sont remis, le candidat réalise : <ul style="list-style-type: none"> • la prise en charge, l'entretien, la livraison d'un véhicule et le compte rendu oral des opérations réalisées à un membre du jury pour une durée de 1 h ; • des opérations de contrôles du moteur et de réglages de la transmission d'un véhicule pour une durée de 1 h ; • des opérations de réglages de l'alimentation du moteur et de remplacement d'une commande du poste de pilotage d'un véhicule pour une durée de 1h ; • le démontage et le contrôle d'un élément de la liaison au sol à l'établi, pour une durée de 30 min. A la fin de chaque intervention le candidat renseigne les documents.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		10 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	4/30

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles					
Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles	<p>Le véhicule, sa documentation et les opérations à réaliser sont identifiés et organisés.</p> <p>Le véhicule électrique est identifié ainsi que le niveau d'habilitation requis pour réaliser les travaux.</p> <p>Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>Les éléments de facturation et les anomalies détectées sont consignés sur l'ordre de réparation.</p> <p>Les recommandations de sécurité et d'usage sont communiquées en les adaptant à chaque situation.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles	<p>L'entretien du groupe moteur-transmission est réalisé, les filtres sont remplacés et les niveaux sont faits, la transmission finale est nettoyée et lubrifiée.</p> <p>Le voile de jante, la monte, l'état et la pression des pneumatiques de roue sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les garnitures de frein, disques et tambours ont une épaisseur conforme aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les dispositifs de signalisation et d'éclairage fonctionnent, le projecteur est réglé.</p> <p>Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la posture et le langage sont adaptés à chaque situation.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	5/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer les assemblages mécaniques	<p>Les dimensions et caractéristiques de l'assemblage sont relevées et mesurées avec les instruments adaptés.</p> <p>Les coupes, perçages et ajustages ont la précision requise et l'outillage employé est adapté.</p> <p>La méthode de réparation préserve les qualités mécaniques des pièces.</p> <p>Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, les anomalies engageant la sécurité des biens et des personnes sont signalées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles					
Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	<p>Les bagues et roulements ne présentent ni jeu excessif ni grippage.</p> <p>Le voile, le saut et la tension des rayons de la roue rayonnée sont mesurés.</p> <p>Les commandes du poste de conduite sont fonctionnelles.</p> <p>Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	<p>Les commandes par câble sont fonctionnelles et réglées.</p> <p>Le système d'antiblocage des roues et de répartition électronique du freinage est exempt de défaut mémorisé.</p> <p>Les commandes et les récepteurs hydrauliques sont fonctionnels, étanches et exempts d'air.</p> <p>Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	6/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	<p>Les appareils et les liaisons électriques sont correctement identifiés.</p> <p>Les valeurs, les appareils et les liaisons électriques non conformes sont indiqués</p> <p>Les systèmes de signalisation et de visibilité sont fonctionnels.</p> <p>Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer les motorisations thermiques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles					
Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	<p>Les codes de défauts mémorisés sont lus.</p> <p>Les composants et les liaisons des circuits électriques défectueux sont identifiés.</p> <p>Les systèmes de refroidissement, de démarrage, de charge et d'allumage commandé sont fonctionnels.</p> <p>Les émissions respectent les normes environnementales en vigueur.</p> <p>Les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	<p>Les étanchéités et les pressions du moteur sont conformes aux valeurs prescrites par le constructeur.</p> <p>Les mesures des pièces du moteur sont réalisées et les pièces non conformes sont détectées.</p> <p>Les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	7/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	<p>La boîte de vitesses est étanche.</p> <p>Les rapports de la transmission passent et l'embrayage accroche sans saccade.</p> <p>La chaîne, ou la courroie crantée de transmission est alignée, son pas et sa longueur sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>L'ordre de réparation est renseigné et explicité à l'oral, la communication verbale et non verbale est adaptée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	8/30

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Organiser ses actions	Entretien des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les assemblages mécaniques
	Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Respecter des règles et des procédures	Entretien des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les assemblages mécaniques
	Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Mobiliser les environnements numériques	Entretien des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	9/30

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MRM

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 45 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Les membres du jury sont présents pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Un membre du jury peut évaluer autant de candidats qu'il peut avoir en observation directe.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le responsable de session prévoit :

- Un ou plusieurs surveillants pour le premier temps de la mise en situation professionnelle, un ou plusieurs membres du jury peuvent assurer la surveillance ;
- Un référent technique pour tous les temps de la mise en situation professionnelle et pour intervenir sur les équipements présents sur le plateau technique de certification. Il est à la disposition du surveillant ou du jury en cas de difficulté technique au cours de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	10/30

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Mécanicien réparateur de motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	11/30

CCP

Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles Réparer les assemblages mécaniques	03 h 00 min	En présence du jury, à partir des consignes et des documents qui lui sont remis, le candidat réalise des interventions de : <ul style="list-style-type: none">prise en charge et de maintenance d'un véhicule ;de réparation d'un assemblage mécanique. A la fin de ses interventions sur le ou les véhicules, le candidat renseigne les documents et rend compte par oral à un membre du jury de ce qu'il a réalisé. Il remet au jury l'assemblage mécanique qu'il a réparé et rend compte par oral.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	13/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 00 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	14/30

CCP

Réparer le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer les équipements de signalisation et de visibilité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	02 h 30 min	En présence du jury, à partir des consignes et des documents qui lui sont remis, le candidat réalise une étude de cas portant sur les systèmes de signalisation et de visibilité, des interventions de contrôle ou de réparation sur véhicule portant sur : <ul style="list-style-type: none">• la liaison au sol et la direction ;• le freinage. A la fin de ses interventions, le candidat, remet au jury l'étude de cas et les documents qu'il a complété et rend compte par oral à un membre du jury de ce qu'il a réalisé.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	15/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	02 h 30 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	16/30

CCP

Réparer les motorisations thermiques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réparer les périphériques du moteur des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer la motorisation thermique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	03 h 30 min	En présence du jury, à partir des consignes et des documents qui lui sont remis, le candidat réalise une étude de cas portant sur les périphériques du moteur, des interventions de contrôles, de réglages ou de réparation portant sur le moteur et la transmission de véhicule. A la fin de ses interventions sur le ou les véhicules, le candidat remet au jury son étude de cas complétée, renseigne les documents et rend compte par oral à un membre du jury de ce qu'il a réalisé.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	17/30

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer les motorisations thermiques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	18/30

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Mécanicien réparateur de motocycles

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier de réparation comportant un réseau de distribution en électricité, air comprimé et eau. Cet atelier accueille les postes de travail décrits dans le paragraphe ressources.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	19/30

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Poste de travail mécanique générale et de contrôle d'organes. Ce poste est équipé de deux établis munis chacun d'un étau, d'un marbre sur pied, d'une perceuse avec mandrin d'une capacité de 13 mm.	2	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	3	Poste de travail véhicule. Le poste est muni d'un moyen de lavage adapté au véhicule. Il est équipé de bacs de tri sélectif.	4	Ce poste doit être équipé de moyens d'extraction des gaz d'échappement, il doit être alimenté en air comprimé et en électricité. Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Une dévoileuse de roue pour roue rayonnée de motocycles.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource.
	1	Poste de travail pneumatiques, comprenant un démont pneu, une équilibreuse de roue statique et une dévoileuse de roue à rayon.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Outils / Outillages	1	Composition d'outils de mécanique générale qui inclue pour l'essentiel, double mètre, équerre simple, jeu de limes plates, coffret de réparation à filet rapporté, casse-écrou, coffret extracteurs de goujons, coffret pince à rivets aveugles, dégoujonneuse à cames, jeu de filières rondes, jeu de foret hélicoïdal, jeu d'extracteurs de goujons, outil restaure filets filon (ISO, UNF...), perceuse à main, porte-filière, porte taraud, jeu de taraud, tourne-à-gauche.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils de mesure pour la métrologie dont pour l'essentiel, comparateur, jauge à filetage, jauge de profondeur 1/50 ^{ème} , jeu de micromètres, pied coulisse au 1/50 ^{ème} , support magnétique de comparateur, contrôleur d'alésage, règle rectifiée de longueur adaptée, trusquin à règle graduée, trusquin haut. 300 mm, vé de traçage (jeu de 2 vés), marbre de mesure.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	20/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Composition d'outils pour le freinage dont pour l'essentiel, purgeur de frein hydraulique, clés à tuyauter, bac de récupération.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils pour le moteur qui inclue pour l'essentiel, clé à bougie, clé à chaîne, clé démonte-poulie à sangle. Les outils spécifiques tels que mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils pour le serrage contrôlé dont pour l'essentiel, clé dynamométrique, rapporteur pour serrage angulaire.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition de caisse à outil qui inclue pour l'essentiel, jauge d'épaisseur 20 lames, jeu de chasse-goupilles, marteau, pinces, pointeau, tournevis, tournevis à embouts et ses embouts, clé mixtes, burin de mécanicien, pied à coulisse 1/50 ^{ème} avec régle, pointe à tracer, scie à métaux, multimètre digital (voltmètre ampèremètre, ohmmètre), coffret de douilles, doigt magnétique (Aimant télescopique), ébavureur, jeu de foret hélicoïdal, massette cuivre, pince-étau, soufflette à air comprimé.	1	Sans objet.
	1	Valise de diagnostic, pour la mise à zéro des indicateurs de maintenance programmé, pour la lecture des défauts mémorisés par le système embarqué compatible avec les véhicules présents sur le plateau.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Compressiomètre pour moteur essence.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource.
	1	Multimètre numérique à calibre automatique regroupant à minima les fonctions de voltmètre, ohmmètre et testeur de continuité.	1	Sans objet.
	1	Pince ampèremétrique pour courant continue, pour des intensités jusqu'à 400 A.	4	Sans objet.
Équipements	1	Un motorcycle équipé d'anti-blocage de roue, d'un moteur monocylindre ou bicylindre 4 temps à injection d'essence avec catalyseur et d'une prise de diagnostic.	4	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	21/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Un scooter équipé d'un moteur 4 temps à injection d'essence, avec catalyseur à l'échappement et d'une transmission à variation continue.	4	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Motocycle équipé d'un système ABS, d'un moteur 4 cylindres avec un papillon des gaz par cylindre (4 boîtiers papillons), un catalyseur et une prise diagnostic.	4	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Démonte pneu pour roue de motocycles.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource.
	1	Equilibreuse de roue de motorcycle statique.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource.
	1	Dépressiomètre pour la synchronisation de boîtiers papillons.	4	Les candidats utilisent alternativement la ressource.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Gants de manutentionnaire, casque anti bruit, lunettes de protection.	1	Sans objet
	1	Un dispositif d'extraction des gaz d'échappement. Des moyens d'extinction d'incendie. Une trousse de premier secours.	16	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Liquides et lubrifiants pour la maintenance des véhicules tels que, huile moteur, huile de transmission, liquide de frein, liquide de refroidissement, graisses, eau distillée.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Lot pour la réparation des assemblages par vis tels que, vis, écrous, goujons, tiges filetées, filets rapportés, rondelles plates, rondelles grower, rondelles éventails.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Etrier de frein hydraulique avec son maître de cylindre de commande, sa canalisation et son jeu de pièces de réparation.	1	Les candidats ne peuvent pas partager la ressource. Les travaux effectués, elle doit être présentée au jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	22/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Roue de motocycle rayonnée avec un pneu et une chambre à air.	1	Les candidats ne peuvent pas partager la ressource. Les travaux effectués, elle doit être présentée au jury.
	1	Pièce mécanique usagée pour la réparation de taraudages et de filetages	1	Les candidats ne peuvent pas partager la ressource. Les travaux effectués, elle doit être présentée au jury.
	1	Tube de fourche pour le démontage et le remontage à l'établi avec son huile correspondante.	1	Les candidats ne peuvent pas partager la ressource. Les travaux effectués, elle doit être présentée au jury.
	1	Lot pour l'entretien des trois types de véhicules prévus au plateau technique, huile moteur, huile transmission, liquide de frein, liquide de refroidissement, filtres, bougies, pour les scooters uniquement galets de variateur, courroie de transmission et embrayage.	4	Sans objet
	1	Levier de commande de frein et d'embrayage du poste de pilotage dédié au motocycle 4 cylindres.	4	Sans objet
Documentations	3	Une documentation technique dédié aux véhicules présents sur le plateau et comprenant : les capacités, types et qualité de fluide pour les organes et systèmes ; les couples de serrage, les valeurs dimensionnelles, d'angles et les tolérances géométriques ; les schémas électriques des équipements de motorisation, de freinage et des équipements de sécurité.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	23/30

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Mécanicien réparateur de motocycles est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Mécanicien réparateur de motocycles Arrêté du 31/08/2021		Mécanicien réparateur de motocycles Arrêté du 16/07/2024
CCP	Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles	CCP	Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
CCP	Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	CCP	Réparer le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
CCP	Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	CCP	Réparer les motorisations thermiques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	25/30

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	12	31/07/2024	19/07/2024	27/30

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

